

Commerce et sécurité alimentaire, la FAO bouge ses pions

14 janvier 2016

Le 9 décembre 2015, la FAO a publié le [rapport](#) intitulé *La situation des marchés des produits agricoles 2015–16. Commerce et sécurité alimentaire : trouver un meilleur équilibre entre les priorités nationales et le bien commun*. La dernière édition de 2009 tirait les leçons de la crise des prix agricoles de 2008 ; celle de 2015 se penche sur la question, non moins complexe, du rapport entre ouverture du commerce mondial et garantie de la sécurité alimentaire.

La première partie rappelle les données et faits connus sur l'augmentation du commerce international agricole, par régions et par produits, en insistant sur la diversité des situations régionales (pays importateurs en Afrique, exportateurs en Amérique Latine et plus partagés en Asie). Cette analyse se penche également sur quelques éléments marquants : degré de concentration et d'intégration des acteurs du commerce, rôle croissant de la grande distribution, risques liés aux conflits géopolitiques. Les deux parties suivantes tentent de disséquer les liens entre la sécurité alimentaire et le commerce international. La synthèse des controverses existantes sur la nature de ce lien (opportunité pour certains experts, menace pour d'autres) est très intéressante.

Avec ses huit recommandations clés, ce rapport développe clairement un argumentaire pour une prise en compte spécifique des pays en voie de développement dans les négociations commerciales internationales. Il insiste en particulier sur la nécessité de leur laisser des marges de manœuvre : possibilités de maintenir des droits de douane plus élevés ou de prendre des mesures de protection.

Une semaine après cette publication, la [conférence OMC de Nairobi](#) a acté la suppression des aides à l'export, principalement pour les pays développés avant 2018, ainsi que la possibilité, pour les pays en voie de développement, de bénéficier de droits de douane préférentiels à l'import et de mettre en place des mécanismes de sauvegarde en cas de crise de sécurité alimentaire. Les modalités précises restent à discuter. [Pour S. Mercier](#), cette décision récente de l'OMC pourrait signer un changement profond de philosophie, avec une approche fragmentée de la libéralisation des échanges. Il est néanmoins trop tôt pour savoir si les recommandations de la FAO porteront totalement leur fruit dans le cycle actuel de Doha.

Gaëtane Potard-Hay, Centre d'études et de prospective

Sources : [FAO](#), [OMC](#)